



Prélèvement à la source : vous y comprenez quelque chose ? Vous n'êtes pas tout seul...

TacoTax, c'est la startup qui défend les intérêts des contribuables et les accompagne face aux dernières nouveautés fiscales (prélèvement à la source, déclaration en ligne obligatoire...).

20 000 appels reçus tous les jours par les agents de l'administration fiscale... dire que le prélèvement à la source laisse les contribuables perplexes est un doux euphémisme !

Quel taux choisir ? Est-il possible de le modifier ?

Taux individualisé, personnalisé, neutre... autant de termes techniques que les Français ne maîtrisent pas encore. L'administration essaie d'être le plus pédagogue possible pour préparer les utilisateurs à ce véritable big bang. Mais le problème demeure : le prélèvement à la source, c'est compliqué !

Le fonctionnement de l'année blanche laisse les Français encore plus déboussolés... Vais-je payer des impôts en 2019 ? Mon bonus de fin d'année va-t-il être imposé ? Dois-je continuer à déclarer en 2019 ?

On le voit, les questions sont nombreuses et l'administration fiscale a beaucoup de mal à les gérer toutes.

Pour accompagner les contribuables pendant cette année charnière, TacoTax propose de répondre à toutes leurs questions dans un délai maximum de 48 heures. Nos experts se tiennent à la disposition du public pour leur permettre de mieux comprendre l'impact du prélèvement à la source sur leurs vies. TacoTax est un service **entièrement gratuit** pour les particuliers.

D'autres services vont suivre pour aider les particuliers : demandes de changement de taux de prélèvement à la source, réclamations en cas de trop payés, etc. Ils viendront en complément du produit phare de la jeune entreprise : son outil de déclaration de revenus optimisée en ligne avec envoi automatique à l'administration fiscale. Ces services sont rendus possibles grâce au partenariat obtenu auprès de la **Direction Générale des Finances Publiques**.

Économie
moyenne : **675€**
par déclaration

Service
Gratuit
pour les
particuliers

TacoTax est
partenaire de la
DGFIP

A propos de TacoTax

Créée en 2016 par Aldric Emié et Rodrigue Menegaux, le site www.tacotax.fr propose une solution d'assistance aux particuliers pour leurs impôts. A l'aide de ses algorithmes, TacoTax permet de payer moins d'impôts en optimisant sa déclaration de revenus et en identifiant des solutions de défiscalisation. Pour une analyse plus précise de la situation du contribuable, TacoTax met également en relation ses utilisateurs avec des experts patrimoniaux. Déjà 75 000 situations optimisées avec TacoTax.

TacoTax a déjà levé 600 000 euros en 2016 auprès de plusieurs investisseurs dont Xavier Niel (Kima Ventures) et Céline Lazorthes (Leetchi, Mangopay).

Contact

Aldric Emié, Co-fondateur & CEO (aldric@tacotax.com - 06.20.34.75.77)

Site internet : www.tacotax.fr